



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat de  
l'académie  
de Poitiers  
Direction des  
services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
de la Vienne

Évaluation  
et expertise  
pédagogique

Corps d'inspection

Secrétariat IA-IPR  
ipr@ac-poitiers.fr

Affaire suivie par  
Les IA-IPR

Téléphone  
05 16 52 65 73  
05 16 52 64 82

Télécopie  
05 16 52 65 69

Adresse postale  
22 rue Guillaume VII le  
Troubadour  
CS 40625  
86022 Poitiers cedex

Les Inspecteurs d'Académie,  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de Sciences et  
Techniques Industrielles

à

Mesdames, Messieurs les professeurs de **Sciences et  
Techniques Industrielles et de Technologie** de  
l'Académie de Poitiers

s/c de Mesdames, Messieurs les Chefs  
d'Établissement

Poitiers, le 25 septembre 2023

**Objet : lettre de rentrée**

**Partie commune à toutes les disciplines**

Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux nouveaux enseignants affectés dans l'académie de Poitiers et félicitons les lauréats des concours de recrutement. Nous espérons qu'ils trouveront dans le métier qu'ils s'apprêtent à exercer l'épanouissement professionnel auquel ils aspirent. Nous remercions les enseignantes et enseignants qui vont les accompagner, ainsi que tous ceux qui vont accueillir des étudiants dans le cadre des parcours MEEF et PPPE.

Nous savons votre engagement au service de la promesse républicaine d'une École émancipatrice pour toutes et tous. Cette promesse passe d'abord par la maîtrise des savoirs fondamentaux, condition essentielle de l'égalité des chances. L'académie de Poitiers s'est ainsi dotée d'une feuille de route « 100% de maîtrise des savoirs fondamentaux » qui concerne aussi bien le premier que le second degré. La maîtrise des compétences de lecture, d'écriture et de calcul pose les bases de la réussite scolaire, donnant à chacun l'opportunité de construire un parcours ambitieux et choisi. Ces compétences sont nécessaires à l'entrée dans tous les savoirs disciplinaires, elles sont donc l'affaire de toutes les disciplines et spécialités. L'introduction à cette rentrée d'une heure de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques réaffirme ainsi la 6ème comme le dernier palier du Cycle 3, cycle des apprentissages fondamentaux. Au-delà de cette heure dédiée, c'est bien dans tous les contextes disciplinaires, au Cycle 3 comme au Cycle 4 puis au lycée, que la lecture, l'écriture, l'enrichissement du lexique et les compétences mathématiques doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite, progressif et régulier. Les évaluations nationales, en 6ème et désormais en 4ème, comme les tests de positionnement en Seconde, mais aussi vos propres démarches d'évaluation, constituent de précieux points d'appui pour y travailler collectivement, y compris dans le cadre des liaisons école-collège et collège-lycée, et répondre aux besoins des élèves dans une approche différenciée.

Assurer l'égalité des chances, c'est aussi donner à chaque élève la formation qui lui est due. C'est pourquoi chaque établissement élabore à cette rentrée un plan annuel de continuité pédagogique pour pallier les absences de courte durée.

Pour le cycle terminal du lycée général et technologique, afin d'assurer au mieux la réussite de tous en répartissant mieux l'effort de travail et en soutenant la motivation des élèves sur l'ensemble de l'année scolaire, les épreuves de spécialité seront, dès la session 2024, programmées en juin.

La réussite scolaire ne prend tout son sens que si elle contribue à doter les élèves des compétences nécessaires à leur insertion civique, sociale et professionnelle. L'éducation à l'orientation, la découverte du monde professionnel et des métiers, font ainsi partie intégrante de

la mission de l'École, en ce qu'elles participent de la lutte contre tous les déterminismes et pour l'ouverture du champ des possibles. C'est le sens de la généralisation de la découverte des métiers au Cycle 4. La construction des compétences à s'orienter, au collège comme au lycée, doit aussi prendre systématiquement en compte l'exigence de l'égalité entre filles et garçons.

L'affranchissement par le savoir, au cœur de la promesse républicaine de l'École, ne peut s'accomplir que dans un environnement libre de toute pression, qui garantisse la sérénité et le bien-être nécessaires aux apprentissages. Nous avons tous en tête les récents drames qui ont touché les familles de Lindsay et Lucas, et bien trop d'autres avant eux. Le harcèlement scolaire est un fléau qui appelle toute notre vigilance, au collège comme au lycée. Le respect de la dignité universelle de l'être humain est au fondement de toutes les valeurs républicaines. Il donne également tout son sens au principe de laïcité, par lequel la liberté de chacun de croire ou de ne pas croire est assurée, et dont l'application en milieu scolaire s'articule au projet émancipateur de l'École. Il est enfin au cœur de la vocation inclusive de l'École. Transmettre et faire partager ces valeurs incombent à tous les acteurs d'une École qui a pour ambition de former les citoyennes et les citoyens de demain, capables d'empathie, de jugement critique, de pensée complexe devant les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est aussi le sens de l'attention à porter au développement des compétences psychosociales. Enfin, à l'ère du numérique, notre École doit toujours davantage faire valoir les principes de raison hérités des Lumières.

Les démarches d'auto-évaluation des établissements et l'engagement dans la démarche du CNR « Notre École Faisons-La Ensemble » sont autant de leviers pour aborder collectivement ces questions et concevoir des projets et des solutions adaptés à chaque situation locale. Les plans exhaustifs de formation pHARe et laïcité se poursuivront en 2023-2024, dans le respect de la priorité donnée au temps pédagogique. Les inspecteurs, avec vos chefs d'établissement, sont à votre écoute pour faciliter toute dynamique pédagogique en lien avec les questionnements professionnels soulevés par la réflexion collective.

Cette nouvelle année scolaire sera enfin fortement marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris qui focaliseront l'attention du monde entier. Le complément à la circulaire de rentrée invite tous les établissements et toutes les disciplines à « faire vivre aux élèves toutes les dimensions du sport ». Il s'agit de célébrer les Jeux dès les premiers moments de la rentrée en colorant les différentes actions par les valeurs de l'olympisme, mais aussi de s'appuyer sur ce que représente cet événement pour mener des projets interdisciplinaires permettant aux élèves de construire des compétences disciplinaires comme transversales. Toutes les ressources sont accessibles sur le [site académique Génération 2024](#). Vous pouvez également valoriser vos projets en écrivant à [generation2024@ac-poitiers.fr](mailto:generation2024@ac-poitiers.fr).

Nous connaissons l'investissement dont vous faites preuve au quotidien dans vos classes, mais aussi dans vos établissements, au travers des multiples projets et actions que vous menez. Vous avez toute notre confiance et nous restons à vos côtés pour vous aider à remplir les missions qui sont les vôtres, au profit des élèves qui nous sont confiés.

Le collège des IA-IPR de l'Académie de Poitiers

## **Lettre de rentrée : partie disciplinaire STI**

La rentrée 2023 voit le départ de Jean François VIGNÉ pour l'académie de Bordeaux et l'arrivée de Claude CHAIGNE qui a déjà occupé un poste d'IA IPR STI sur l'académie avant de rejoindre un autre territoire en septembre 2019. Nous avons rédigé cette lettre de rentrée afin de faire le bilan du travail mené lors de l'année scolaire 2022 – 2023, mais aussi de partager avec vous nos intentions pour cette nouvelle année scolaire.

Nous avons pu retrouver des conditions sanitaires « normales » lors de cette précédente année. Le Baccalauréat s'est déroulé selon le calendrier prévu. Il sera important de partager vos expériences en lien avec l'accompagnement des élèves de terminale aux épreuves de spécialité et au grand oral dans le contexte de l'organisation des EDS au mois de juin. Nous reviendrons vers vous dès que nous disposerons d'informations sur les conséquences pour les programmes d'examen de ces épreuves (BO du 30/09/2022).

La question de l'orientation doit rester au cœur de nos préoccupations dès le collège et sur l'ensemble de la scolarité au lycée. Nous pouvons rappeler ici l'intitulé du premier axe du projet Académique « Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux ». L'année de terminale est décisive en termes d'orientation, mais c'est dès le collège voire à l'école primaire qu'il est nécessaire de permettre aux élèves et à leur famille de découvrir l'ensemble des possibles en dépassant de nombreuses représentations ou frontières qui n'ont plus lieu d'être aujourd'hui notamment sur la question du genre.

Les résultats aux examens restent meilleurs que les résultats nationaux pour le baccalauréat général toutes spécialités confondues et pour la série STI2D. Ils sont satisfaisants pour nos BTS, même si une analyse plus détaillée sera réalisée au sein de vos regroupements. Nous tenons à remercier l'ensemble des équipes pour leur implication dans ces réussites. Il nous faut cependant rester vigilants afin de proposer à nos jeunes un enseignement renouvelé en adéquation avec leurs aspirations et les possibilités offertes en termes de pédagogie et de contenus grâce notamment aux outils numériques à notre disposition. Les applications d'intelligence artificielle, comme Chat GPT, nous interpellent et devront faire l'objet d'une attention particulière. Le travail collaboratif doit être poursuivi et encouragé lors des séances d'apprentissage, et entre les collèges et les lycées « généraux et technologiques » et « professionnels ».

Nous remercions les nombreuses équipes de collège et lycée qui ont accompagné leurs élèves vers des concours comme les olympiades, les trophées NSI, courses en cours, Yes We Code, la Robocup, avec souvent de très bons résultats obtenus grâce à la forte implication de tous. Il s'agit d'une modalité d'apprentissage pertinente qui peut être le support à la collaboration entre les collèges et lycées évoqués précédemment.

Nous souhaitons organiser cette année une compétition de Robotique dans chaque département afin de nous rapprocher des élèves et des familles et de partenaires locaux. La finale académique se déroulera à nouveau à l'ENSMA.

La semaine nationale du Numérique et des Sciences Informatiques se tiendra du 4 au 9 décembre 2023. Il s'agit d'apporter un éclairage auprès des collégiens et collégiennes, lycéens et lycéennes sur les spécialités et les parcours de formation qui conduisent aux métiers du Numérique comme la spécialité SI, la série STI2D (spécifique SIN) et le BTS CIEL (Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique).

La transition Énergétique, la souveraineté industrielle de notre pays et l'adaptation aux changements climatiques sont aussi des préoccupations en liens directs avec nos disciplines. L'ensemble des filières industrielles doit contribuer à ces différentes problématiques et pour certaines retrouver l'attractivité qui permettra de répondre au développement attendu.

Notre partenariat avec EDF autour des jumeaux Numériques, des actions avec France Energie Eolien, la mise en œuvre du programme de formation à la rénovation Énergétique (FEEBAT) qui concernera les enseignants de la série STI2D et de certaines sections de Techniciens supérieurs nous permettront de faire découvrir à nos élèves et étudiants une réalité essentielle à la construction d'une société plus résiliente et plus respectueuse de l'environnement.

Nous restons extrêmement attentifs aux situations RH dans nos disciplines et notamment en ce qui concerne les professeurs contractuels et stagiaires. Un grand merci aux tuteurs qui les ont accompagnés.

Nous n'oublions pas les DDFPT, organisateurs et coordonnateurs des enseignements des voies technologiques et professionnelles, conseiller du chef d'établissement, engagés dans la construction des relations partenariales. Ils sont le relai précieux et indispensable au bon fonctionnement des établissements. Nos chargés de mission sont aussi des collaborateurs essentiels sur de nombreuses problématiques. Nous les remercions pour leur engagement.

Félicitations aux collègues qui ont été reçus aux concours internes et bienvenus aux entrants dans l'académie.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2023- 2024.

Claude CHAIGNE, Jean François VIGNÉ, Laurent MARTIAS